

QUE LA SOLIDARITÉ NE SOIT PAS UN VAIN MOT DANS LA CGT !

En février Le groupe Hamelin, propriétaire de l'entreprise Lecas à Nersac en Charente a initié un plan de licenciement de l'ensemble des salariés qui produisait des agendas, dont l'Étudiant et la marque Oxford.

Hors, Hamelin a initié une procédure de liquidation judiciaire sur Lecas. Bien entendu, comme à son habitude, Hamelin passe au-dessus des lois et règlements français car de son point de vue, en tant que patron, c'est lui qui doit faire la loi.

Cette procédure a pour seul objectif ne pas financer le plan qu'il a lui-même signé en février. C'est-à-dire : ne payer ni les indemnités, ni les salaires dus aux salariés en congés de reclassement, ni les formations prévues et ni le plan de réindustrialisation.

Bien entendu, comme à son habitude, Hamelin passe au-dessus des lois et règlements français (...)

Sur cette procédure de liquidation, le procureur de la république a fait appel de la décision du tribunal de commerce de Caen.

Dans ce contexte les salariés de Lecas se trouvent dans un vide juridique en attendant la procédure d'appel :

- > **pas de salaire**
- > **pas de possibilité de formation**
- > **pas de droit au chômage et d'inscription à France travail.**

C'est pourquoi la Filpac appelle à la solidarité financière pour venir en aide aux salariés de Lecas sans revenus depuis 4 mois !

- > **Faites vos dons par chèque** à l'ordre de la Filpac CGT ou par virement bancaire :
FR76 4255 9100 0008
0152 9753 265 / Crédit Coopératif en spécifiant solidarité Lecas.

MERCI POUR EUX !

